

Charte de mise en valeur des devantures commerciales, artisanales et servicielles. Centre-ville de GOURIN



SOMMAIRE

1/ Chaque façade construit l'ambiance générale	p. 4
1.1. Rue Jacques Rodallec	
1.2. Place de la Victoire	
1.3. Place Stenfort	
1.4. Place de l'Église	
2/ Les devantures d'activités	p. 8
2.1. Les devantures en applique	
2.2. Les devantures en feuillure	
3/ Les enseignes	p. 12
3.1. Les enseignes bandeau	
3.2. Les enseignes drapeau	
4/ Les autres éléments de la devanture	p. 14
4.1. La vitrine	
4.2. L'éclairage	
4.3. Les store bannes	
4.4. La terrasse	
4.5. Les équipements techniques	
5/ Les principes de composition	p. 16
5.1. Proportion de la devanture	
5.2. Esthétique en accord avec les familles architecturales	
5.3. L'emploi de la couleur	

Cette charte s'adresse à la fois aux entrepreneurs souhaitant créer ou améliorer leur devanture d'activité et aux concepteurs et artisans en charge de la mise en œuvre.

1/ Chaque façade construit l'ambiance générale

Chaque devanture commerciale participe à la création d'un centre-ville agréable et attractif où les clients aiment venir « faire les boutiques », flâner en regardant les vitrines, faire leurs achats, prévus et imprévus, répondre à leurs besoins de services, profiter d'un moment de détente autour d'un verre ou d'une pâtisserie... L'ambiance générale d'un centre-ville est comme un grand puzzle dont chacun dispose d'une pièce.

Voici en illustration, les ambiances recherchées pour les rues et places principales gourinoises !

1.1. La rue Jacques Rodallec



1.2. La place de la Victoire



1.3. La place Stenfort



1.2. La place de l'Eglise



2/ Les devantures d'activités

2.1. Les devantures en applique

Il existe deux types de devantures pour les locaux d'activité : les devantures en applique et les devantures en feuillure.

Description - Les devantures en applique

C'est une devanture composée d'un coffre en bois mouluré autonome avec son châssis et sa vitrine intégrée.

Ces devantures rapportées se plaquent sur la maçonnerie. Elles peuvent ainsi avoir des dimensions variées (longueur, hauteur).



2/ Les devantures d'activités

2.1. Les devantures en applique

Mauvais exemples

Une devanture lisse plaquée sur la façade avec des teintes criardes, des adhésifs et des enseignes de grande dimension



Bons exemples

Une devanture moulurée en bois avec des divisions verticales et horizontales



2/ Les devantures d'activités

2.2. Les devantures en feuillure

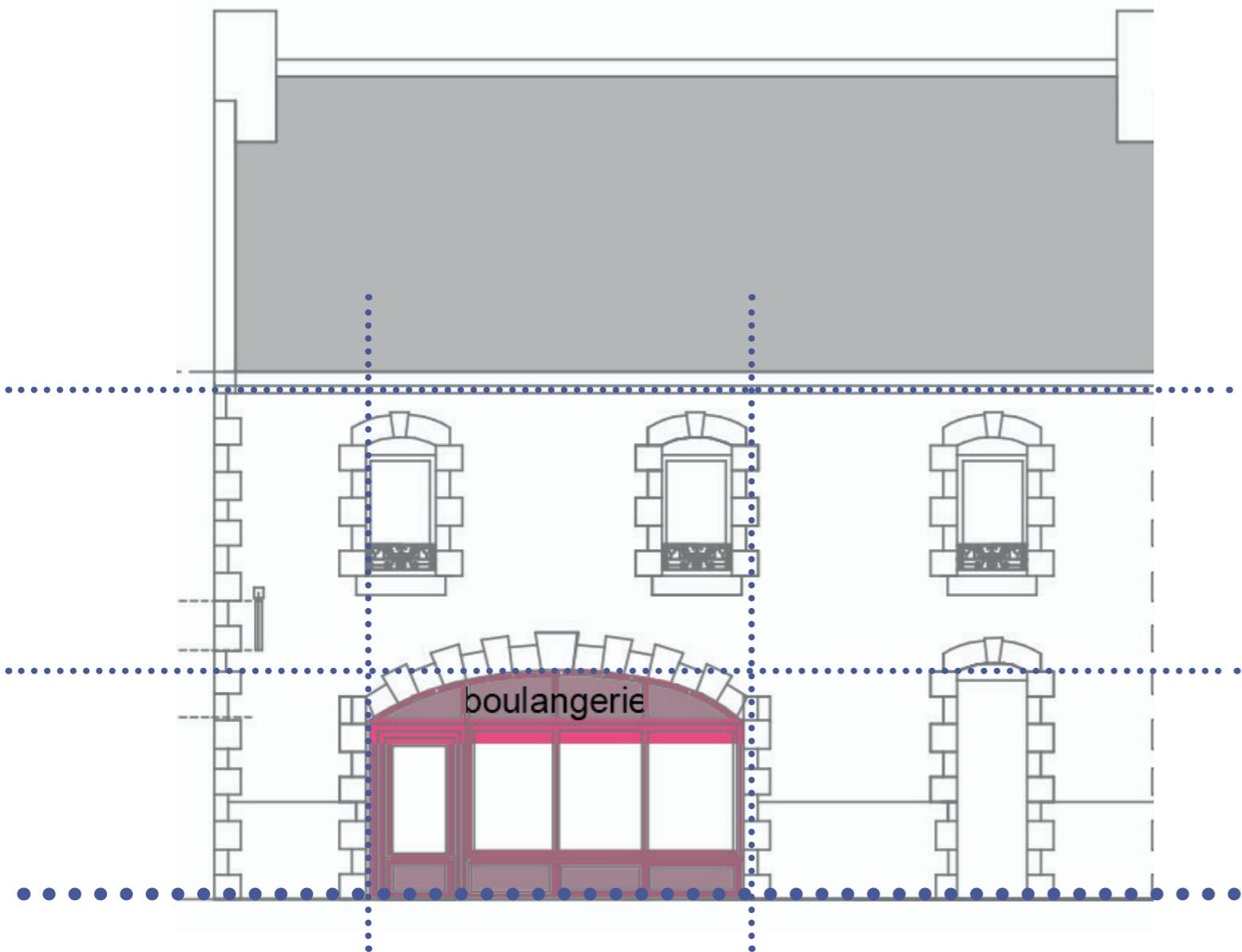
Description - Les devantures en feuillure

Ce type de devanture est caractérisé par une vitrine insérée entre les parties pleines de la maçonnerie.

Cette vitrine est en retrait de la façade d'environ 15 à 20cm.

Ce type de devanture permet d'occuper un emplacement déjà prévu dans le percement de la façade.

Il respecte l'architecture initiale de la façade.



2/ Les devantures d'activités

2.1. Les devantures en applique

Mauvais exemples



La devanture déborde du creux prévu, par la peinture, ou par l'enseigne qui débordent sur la façade



Bons exemples



La devanture se développe à l'intérieur du percement en préservant les éléments de la façade présents



3/ Les enseignes

3.1. Les enseignes bandeau ou apposées

LES ENSEIGNES viennent en complément de la devanture. Ces enseignes accueillent le nom et la fonction de l'activité ou du commerce et répondent généralement à la charte graphique souhaitée par l'exploitant.

Les enseignes prennent plusieurs formes:

- Peinture en lettrage
- Lettres découpées (bois, alu, PVC, métal...) sur bandeau intégré à la devanture
- Bandeau rapporté avec enseigne en PVC, aluminium ou matériau composite type dibond.

Elles sont apposées sur la maçonnerie ou sur la devanture.

Leur traitement est primordial dans la réussite qualitative et esthétique de la devanture commerciale et plus largement de la façade de l'immeuble.

La taille de l'enseigne doit être en harmonie avec les dimensions de la devanture.

Une trop grande enseigne parasite la façade alors qu'une enseigne trop petite ne permet pas la visibilité de l'activité.

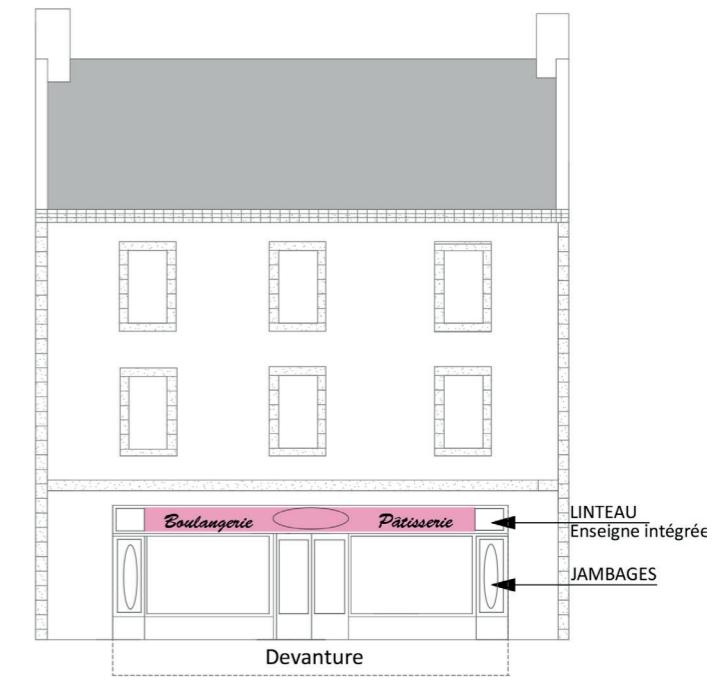
Conseils :

L'enseigne apposée sur la façade ne dépassera pas 25% de la surface totale de la devanture.

Cette enseigne doit être intégrée à la devanture, sur le linteau et les jambages, mais ne doit pas être plaquée sur la façade de manière autonome.

Les bandeaux lisses en plastique, aluminium ou en matière composite sont déconseillés.

Le graphisme choisi doit être en accord avec la devanture, elle-même en harmonie avec la façade.



3/ Les enseignes

3.2. Les enseignes drapeau

Les enseignes en drapeau sont fixées de manière perpendiculaire à la façade pour être visible depuis la rue ou le trottoir. Conçues pour être visibles recto-verso, elles ont pour utilité d'être repérées de loin grâce à des symboles ou des logos identifiant le type de commerce ou d'activité.

LES ENSEIGNES drapeau prennent plusieurs formes :

- Élément en métal ajouré
- Panneau fin
- Caisson épais lumineux

Conseils :

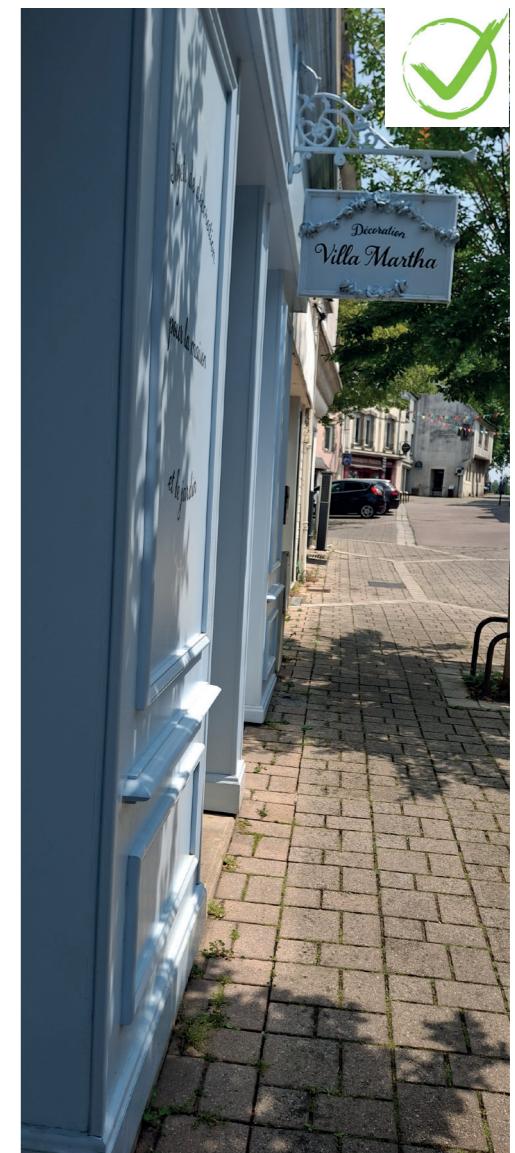
L'enseigne drapeau doit s'installer à hauteur du commerce et non sur la partie supérieure de la façade.

Elle doit être posée suffisamment haut (2.20m minimum) pour laisser libre la circulation des piétons et des véhicules.

Sa surface sera limitée à 0.40m², soit un rectangle de 0,80mx0.50m.

La partie en saillie de la façade ne devra pas excéder 1/10è de la largeur totale de la rue.

Les formes et types de ces enseignes drapeau pourront être variées dans leurs styles, formes et teintes.



4/ Les autres éléments de la devanture

4.1. La vitrine

Les vitrines sont les parties vitrées de la devanture.

Elles donnent à voir depuis la rue ce qui est présenté dans le local d'activités.

La transparence fait le lien entre intérieur et extérieur et invite à rentrer.

Le dessin des huisseries avec des division verticales et/ou horizontales donne un rythme qui accompagne et qualifie le local et son activité.

Conseils :

La vitrine doit conserver un maximum de transparence.

Elle peut recevoir des enseignes adhésives ou peintes mais doit préserver une transparence sur la majorité de la surface.

On pourra éventuellement installer des vitrophanies adhésives ajourées.



4.2. L'éclairage

L'éclairage permet de rendre visible l'enseigne, la vitrine et la devanture.

Conseils :

L'éclairage doit être intégré à la devanture, jamais en dehors.

Les dispositifs lumineux sont sobres, discrets et en harmonie avec le style et l'esthétique de la devanture.

L'intensité lumineuse est modérée et peu énergivore.



4/ Les autres éléments de la devanture

4.3. Les stores bannes

Les stores bannes sont une toile déployée en saillie de la façade, sans accroche verticale. Ces stores permettent d'apporter l'ombre nécessaire à l'exploitation de l'activité.

Conseils :

Ces stores doivent prolonger la devanture en s'installant sous la devanture et/ou au-dessus de la vitrine. Ils reprennent le code couleur de la devanture ou adoptent une teinte sobre pour ne pas perturber l'harmonie de la façade.



4.4. Les terrasses

Les terrasses permettent d'exploiter l'espace public devant le local d'activité. Elles peuvent prolonger l'identité visuelle du commerce, mais sur une emprise clairement délimitée et matérialisée par un mobilier spécifique, en évitant tous les dispositifs pérennes (vêrandas, pare-vues fixes) marquant de façon trop importante l'espace public.



4.5. Les équipements techniques

Les rideaux métalliques d'occultation, grilles, climatiseurs et autres éléments techniques doivent s'intégrer à la devanture, c'est-à-dire qu'ils doivent être installés dans sa surface et de préférence avec un coffre menuisé les masquant.



5/ Les principes de composition

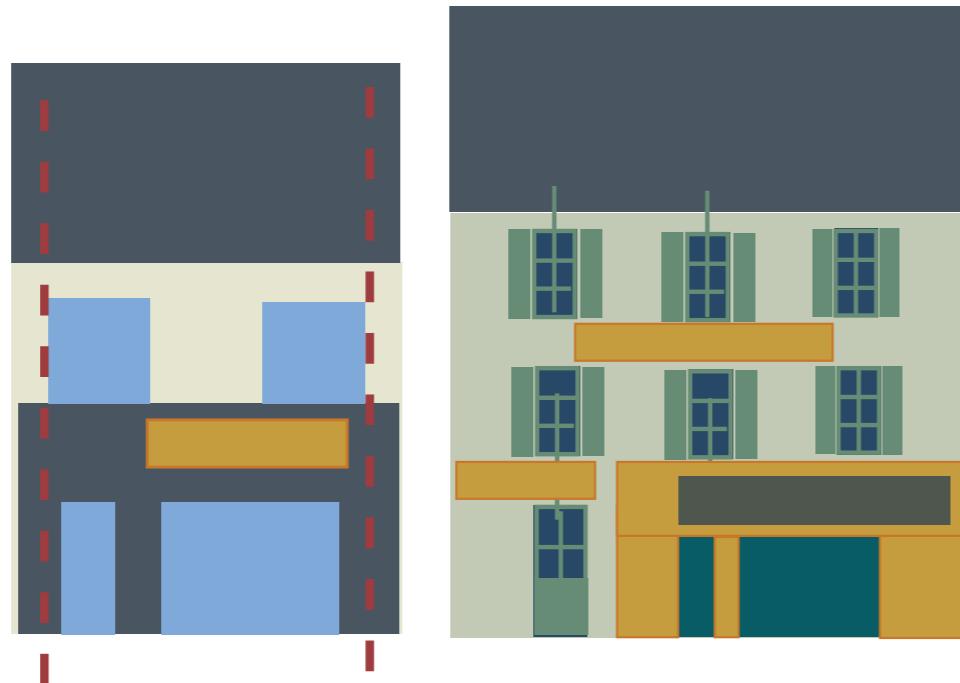
5.1. Proportion de la devanture

Conseils :

La proportion de la devanture par rapport à la façade de l'immeuble est déterminante pour son intégration.

La longueur et la hauteur se calent sur les lignes et les éléments de la façade pour respecter son ordonnancement.

La devanture ne doit pas déborder sur la partie supérieure.



5/ Les principes de composition

5.1. Proportion de la devanture

Mauvais exemples



Bons exemples



Préservation de la composition symétrique de la façade

Respect des proportions verticales des fenêtres



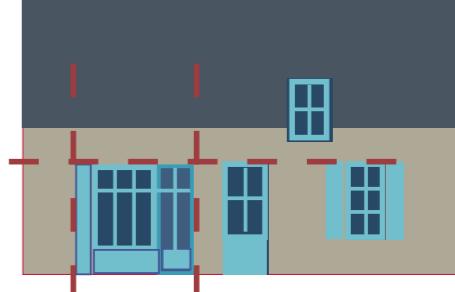
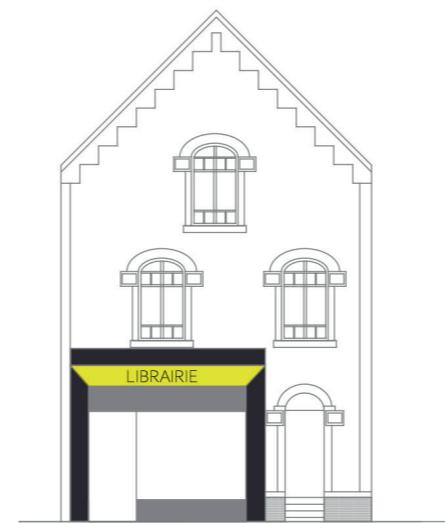
Occupation de la vitrine sur un côté préservant la composition en 3 fenêtres verticales
Hauteur de la devanture sous les fenêtres du 1er étage.



La vitrine occupe la totalité du rez-de-chaussée.
Division de la vitrine en 3 parties pour respecter les proportions verticales des fenêtres

5/ Les principes de composition

5.2. L'accord avec la famille architecturale

Famille architecturale de la façade	Conseils pour cette famille	Mauvais exemples	Bons exemples
Bâti rural vernaculaire	<p>Les façades de cette famille architecturale sont petites et basses. L'aménagement d'une devanture respectera ces proportions.</p> <p>La devanture sera également de petite dimension pour laisser visible le reste de la façade et sa composition simple et symétrique.</p> <p>Elle pourra être en feuillure ou en applique, de préférence en bois pour respecter le caractère ancien de cette famille.</p> <p>Le traitement devra être simple et homogène.</p>		
Maisons de bourg fin XIX, début XX^e	<p>Les façades de cette famille architecturale comptent 1 ou plusieurs étages au-dessus du local d'activité.</p> <p>Les longueurs de ces façades sont importantes et les devantures n'en occupent généralement qu'une partie.</p> <p>La devanture pourra être en applique ou en feuillure. Sa surface et son emplacement respecteront les proportions de la façade et les percements déjà présents.</p> <p>La devanture adoptera des matériaux nobles en accord avec cette famille architecturale (habillage en bois mouluré). Le dessin de la vitrine adaptera des divisions verticales pour respecter les proportions des percements.</p>		
Maisons des années 30	<p>Les façades de cette famille architecturale présentent une silhouette élancée avec de multiples ornements. La devanture a souvent été dessinée en même temps que le bâtiment. Celle-ci peut occuper tout ou partie du rez-de-chaussée.</p> <p>Les reliefs et décors présents sur la façade permettent de délimiter la hauteur de la devanture et la différenciation du rez-de-chaussée d'activité avec les étages d'habitation.</p> <p>La devanture pourra être en applique ou en feuillure, elle adoptera une finesse de découpage de la vitrine avec une préférence pour les rythmes verticaux.</p>		

5/ Les principes de composition

5.2. L'accord avec la famille architecturale

Famille architecturale de la façade	Conseils pour cette famille	 Mauvais exemples	 Bons exemples
Maisons et immeubles des années 50/60	<p>Les façades de cette famille architecturale présentent des dimensions importantes.</p> <p>Les lignes et les ouvertures adoptent des proportions horizontales.</p> <p>Les devantures sont souvent prévues dès la construction et sont en feuillure avec des éléments en relief encadrant la vitrine.</p> <p>Ce dessin d'origine tient compte des caractéristiques architecturales de la façade. Il est important de respecter ces emplacements. Les vitrines peuvent être constituées d'un seul élément vitré horizontal.</p>		
Maisons néo bretonnes	<p>Les façades de cette famille architecturale présentent des caractéristiques très reconnaissables comme des encadrements, soubassements et piliers en granit.</p> <p>Les devantures sont souvent prévues à l'origine et sont la plupart du temps en feuillure.</p> <p>Leur emplacement devra être conservé sans venir recouvrir les matières nobles présentes.</p>		

Les devantures commerciales doivent être contenues au rez-de-chaussée dans l'espace qui leur a été attribué.

Quant aux vitrines, elles doivent respecter des proportions d'occupation de surfaces, et doivent contribuer à mettre en valeur le bâtiment et sa typologie en se conformant au style de l'édifice.

5/ Les principes de composition

5.3. L'emploi de la couleur

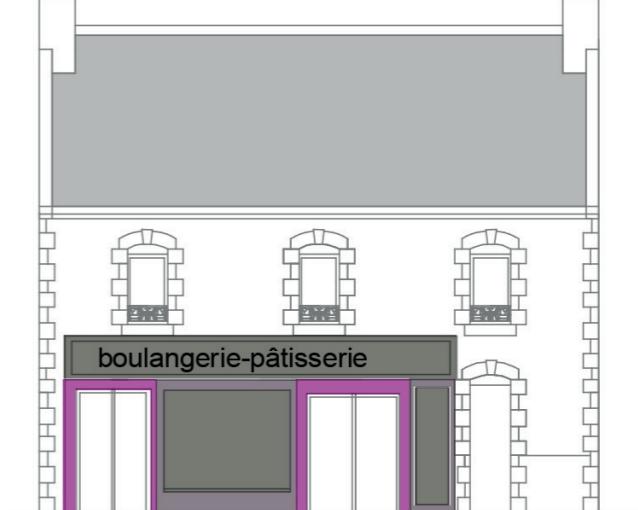
Principes à éviter

Un style déconnecté de la famille architecturale

La vitrine présente une logique autonome faisant fi de la façade:

- dans les dimensions: (longueur/hauteur)
- dans le dessin propre de vitrines, largeur, rythme, proportions
- dans le choix des matériaux: PVC sur pierre par exemple
- dans le choix de l'enseigne: taille, matière et typographie
- dans le choix de la couleur de la devanture et des motifs

La façade architecturale se trouve dénaturée et la devanture perd sa qualité en raison de cette absence de dialogue



Le débordement de la devanture sur la façade d'habitation

La devanture veut «absorber» toute la façade pour plus de visibilité. Elle s'étend jusque sous les fenêtres de l'étage supérieur ou l'englobe.



On n'identifie plus le rez-de-chaussée commercial. Elle brouille la lecture de l'activité et du paysage.



Les couleurs trop saturées ou trop nombreuses

De manière générale on évite les couleurs criardes et le noir sur les parties maçonnées de la façade.

Ces couleurs dénaturent l'architecture en essayant de prendre le dessus visuellement

5/ Les principes de composition

5.3. L'emploi de la couleur

Principes à privilégier

Les teintes de rez-de-chaussée d'activité peuvent adopter plusieurs principes d'harmonies:

-Dans la même gamme de teinte que la façade supérieure mais en optant pour une couleur plus soutenue.



Les teintes de rez-de-chaussée d'activité peuvent adopter plusieurs principes d'harmonies:

-Dans une teinte complémentaire et contrastée avec la teinte de fond de façade de l'immeuble.



Dans le cas de plusieurs locaux mitoyens dans une séquence urbaine, il faudra privilégier une alternance de teintes.

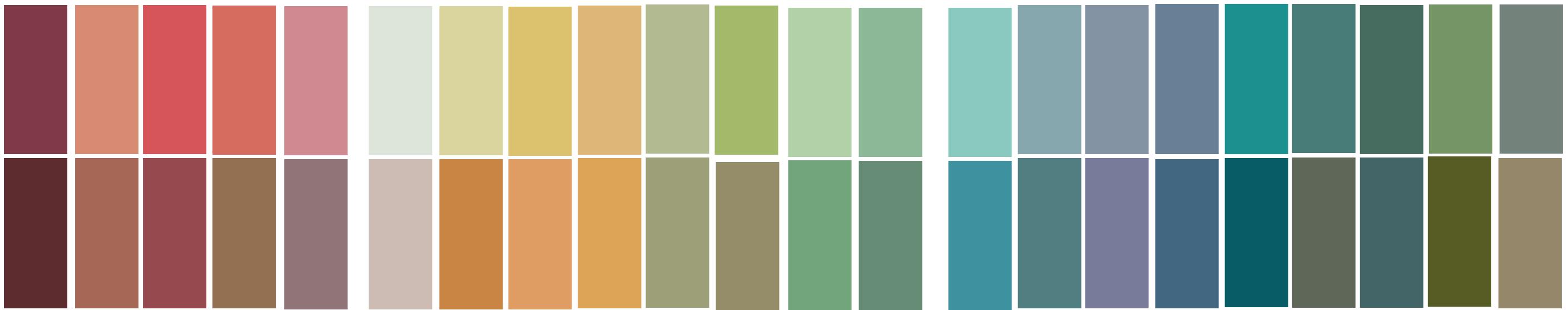


5/ Les principes de composition

5.3. L'emploi de la couleur

NUANCIER des devantures commerciales

Une multiplicité de possibilités: des teintes claires moyennes ou soutenues mais nuancées, permettront de qualifier ces rez-de-chaussée.



Palette non exhaustive



5/ Les principes de composition

5.3. L'emploi de la couleur



Cette charte a été réalisée dans le cadre du programme Petites Villes de Demain.
Elle compte parmi les actions de revitalisation soutenue par la Banque des Territoires
et la Direction Départementale des Territoires de la Mer du Morbihan.

